

Réunion du CA du 22 janvier 2014

Présents : Tatiana Dronjak, Benoît Moeremans, Lauren Rey, Adrien Linchamps, Gaël Vandezande, Cédric Delespaux, Quentin de Saint-Aubert, Fabrice Wauthy et Benjamin Anciaux.

Excusés : Daniel Bonvoisin, Martin Cocle et Delphine Lambert.

Lieu et heure du début : Wolujeune, 19h30.

Equipe AVATAR

Tatiana, Benoît et Lauren sont les membres de l'équipe organisatrice d'AVATAR 2014. Adrien a présenté les différents points du cahier des charges à l'équipe qui en accepte les principes.

L'équipe organisatrice remettra prochainement un budget prévisionnel au CA de BE Larp et Benoît s'interroge le statut des subsides (loterie nationale, tourisme, etc.) obtenus dans le cadre d'AVATAR. Peuvent-ils les inclure dans le budget ? Gaël répond que traditionnellement, ces subsides sont inclus dans les recettes de la fédération mais explique que de nombreux frais sont soutenus par cette dernière pour aider AVATAR. Ainsi, les frais de communication, du stockage du matériel et le barbecue des bénévoles sont pris en charge par la Fédération. Cela représente des montants importants qu'AVATAR ne doit pas assumer.

Gaël précise également que les 3000 euros demandés à AVATAR sont en fait réinvestis par la fédération. Cela revient de facto à demander l'équilibre.

Il fut également question de l'engagement des permanents dans le projet AVATAR. Le CA explique qu'ils ne peuvent pas effectuer le travail des bénévoles mais disposent d'heures pour aider l'équipe AVATAR. Ils peuvent ainsi s'occuper de réserver le site, de demander toutes les autorisations nécessaires pour l'organisation de l'événement et rédiger les demandes de subsides. Pour ce type de service, les organisateurs d'AVATAR peuvent contacter directement les permanents. Il est par contre impensable qu'ils écrivent un scénario par exemple (c'est le travail des bénévoles).

Des adaptations sont possibles mais l'équipe AVATAR devra pour cela passer par le CA. Dans le doute, les permanents contacteront le CA.

Concernant les défraiements des factions, le CA de BE Larp propose de rajouter une gratuité pour les factions qui sera payée par la fédération. D'autres défraiements pourraient être à prévoir en fonction du budget voté en AG et du prochain CA en place.

Le mandat est demandé par Tatiana et Lauren.

Tatiana, Lauren et Benoît quittent la réunion.

Approbation du PV de décembre

Le PV est approuvé et sera mis en ligne par les permanents.

Question sur les notes des permanents

Le document n'est pas arrivé lors du premier envoi. Les permanents l'ont renvoyé le jour de l'AG.

Préparation de l'AG de février

Bilan AVATAR

Adrien estime que l'événement a été un succès. Il a rempli toutes les conditions du cahier des charges et les participants sont globalement satisfaits d'AVATAR 2013 et ce malgré les conditions météorologiques plus que défavorables.

Le CA s'interroge sur la pertinence d'organiser AVATAR sur 4 jours. En effet, l'arrivée d'Outreterre en plus de Ragnarok augmentent considérablement le nombre de MassLarp du mois de juillet et les participants ayant entrepris le "Marathon des Mass Larp" arrivent très fatigués à AVATAR. Adrien précise également qu'il faudrait prévenir Tatiana qu'en 2013, des commerçants sont arrivés dès mardi sur le site car ils venaient directement de Ragnarok.

Financièrement, l'événement est en boni de 5000 €.

Bilans moraux

Benjamin présente les bilans tels qu'ils ont été écrits. Gaël encourage les permanents à réécrire certains points et à présenter un bilan des permanents expliquant le plus qu'ils ont rajouté à la fédération.

Concernant BEta Larp 2014, Gaël précise qu'il serait difficile de prévoir un budget pour cette activité car elle a lieu avant le déroulement de l'AG. Cédric interpelle les permanents sur la faible communication apparente qui a été faite autour de ce projet. Elle a pourtant été identique voire supérieure à d'autres utilisant les mêmes voies de communication.

Pour la bourse aux projets innovants, le CA invite les permanents à relancer la communication.

Concernant l'entrepôt, Gaël invite les permanents à expliquer dans le bilan le pourquoi du retard pris afin d'informer les membres de l'évolution de ce service.

Avec le nouvel entrepôt, le projet atelier est remis en question à moins de changer de lieu. Tubize reste toujours une possibilité.

La ligue de Troll-ball n'a pas reçu l'impulsion nécessaire explique Quentin. Actuellement, seules les informations venant de la France sont relayées aux membres. Quentin explique qu'une partie de la structure est en place et qu'il manque juste un repeneur motivé pour lancer le projet.

Concernant le projet logo, le cahier des charges n'a pas été respecté et les permanents transmettent au CA les interrogations de plusieurs membres sur ce projet. Le CA décide de poser une motion à ce propos (voir plus bas) et encourage les permanents à rédiger le bilan dans ce sens.

Concernant le webzine, Cédric explique que Barro en a repris les rênes mais qu'il manque cruellement de rédacteurs. Lors de l'AG, Cédric propose de demander aux membres s'ils jugent ce service utile. Le cas échéant, il faudrait que des rédacteurs sortent des rangs des membres. Le cas contraire, cela permettra à Baro de dépenser autrement l'énergie qu'il met dans ce projet. L'idée de base est bien d'écrire un webzine indépendant de la fédé mais il pourrait être utile d'utiliser ce média pour effectuer les rappels de certaines communications autour de projets (Nuit du huis-clos, bourses pour projets innovants, etc.)

Les autres projets sont bons pour le CA.

Bilan financier

Gaël et Benjamin présentent globalement ce bilan. L'exercice annuelle est en positif de +/- 20.000 € desquels il faudra retirer 11.000 € de subsides reçus en trop (du décret emploi). L'exercice est donc bénéficiaire de 9000 € pour l'année 2013.

Gaël attire l'attention du CA sur le point des défraiements. La loi indique qu'un bénévole doit choisir entre un défraiement forfaitaire (25 € selon précédente décision du CA) ou un remboursement sur note de frais. Un bénévole ne peut en aucun cas cumuler les deux méthodes.

Si la première est plus facile pour le CA, elle pose problème car les gens ne sont pas satisfait du montant reçu ou ne perçoivent pas le sens du défraiement. Gaël encourage donc le prochain CA à n'utiliser que le remboursement sur note de frais.

Budget 2014

Le CA décide d'accorder des montants plus importants que l'année passée à la partie projet du budget. Le CA imagine que les budgets de la partie projet ne sont pas fixés définitivement et qu'un principe de vase communicant est toujours possible.

Gaël enverra au CA un budget sous format de la comptabilité analytique prochainement.

Administrateur AG

Les permanents ont déjà reçu les candidatures de Laurent de Greef, Benoît Nicaise. Renaud D'Hondt a également dit qu'il était intéressé mais n'a pas encore envoyé de candidature. Des administrateurs actuels, seuls Gaël et Delphine veulent se représenter. Les permanents attirent l'attention du CA sur le fait que le décret OJ prévoit que 2/3 du CA doit être composé de personnes ayant moins de 35 ans. Laurent de Greef et Renaud D'Hondt ayant dépassé cette limite, il faudrait 4 autres membres pour rester dans les conditions. Le CA encourage les permanents à effectuer les votes par ordre croissant d'âge et d'expliquer la situation à l'AG si un problème se présente (et laisser donc la possibilité à certains candidats de postuler ou non).

Cédric verra avec Phénix ASBL s'il représentera sa candidature pour 2014.

Quentin, Adrien, Daniel et probablement Martin ne se représenteront pas.

Ordre du jour et motions portées

Les permanents vont établir un ordre du jour et l'envoyer aux membres.

Le CA voudrait voir une motion sur le logo de BE Larp. Est-ce que les membres souhaitent changer de logo ? Les permanents écriront une motion dans ce sens.

Le Webzine devrait aussi faire l'objet d'une motion. Les permanents la rédigeront également.

Gaël aimerait allonger la durée du mandat d'administrateur à deux ans. Le CA n'est pas unanime sur cette question et, voyant qu'aucun argument décisif n'en ressort, Gaël préfère retirer sa proposition de motion.

Le CA encourage également les permanents à rédiger une motion demandant au prochain CA de se documenter sur la possibilité d'acheter un site permanent pour BE Larp. Il serait intéressant de constituer un dossier sur ce sujet afin que les bénévoles intéressés puissent se documenter si besoin est. Pour ce point, Adrien conseille aux permanents de se renseigner sur des sites militaires et de contacter Daniel Tursh (Tachelan) qui a déjà travaillé sur ce dossier.

Offre de Viking Style

Matériel "viking" pakistanais qui propose des costumes vikings à BE Larp. Le CA demande aux permanents d'informer l'équipe AVATAR des offres et de contacter Viking Style pour leur signaler qu'AVATAR recherche toujours des sponsors.

Proposition du Festival en Jeux – Olivier Joiris – Novembre 2014

A voir avec le prochain CA.

IT

Gaël s'interroge sur les solutions de backup mises en place sur le serveur et demande des informations complémentaires sur le bck FTP 100Go mis à disposition par ovh.

En cas de piratage, ces données sont-elles accessibles directement ? Les permanents vérifierons les informations. Dans l'affirmative une solution de bck sera prise chez ovh et mise en relation avec l'offre souscrite.

Pour le stockage de fichiers. Le VPN n'est pas la bonne solution. Gaël veut une solution simple (comme un FTP mais en plus sécurisé). Fabrice rappelle la solution envisagée pour le nouveau serveur – un cloud hébergé dans une VM.

Devis sécurité stock

Demande faite à fournisseurs. Et 3 réponses et 3 devis. Deux sont à 2000 et le troisième à 1200.

Gaël trouve délicat de valider une telle dépense alors que nombre de membres du CA se retirent. On peut préparer le budget pour le prochain CA qui pourra le valider.

Carte Colruyt Pro

La carte pro permet des réductions supplémentaires en cas de grosses dépenses. Il est possible d'avoir plusieurs cartes filles pour nos membres. Ils pourront ainsi profiter des avantages de BE Larp et les factures seront à leur nom.

Le CA valide cette démarche.

Modules AVATAR

L'équipe IT préconise un appel à bénévoles pour le redéveloppement des "modules AVATAR". Fabrice explique le projet d'ERP international en collaboration avec la FédéGN. Une liste de features correspond à la réalité du terrain AVATAR + GN Belge sera réalisée.

Le CA s'inquiète du temps que pourrait de nouveau prendre la réalisation d'une telle solution.

Gaël fait remarquer que toutes les migrations ERP ont des soucis (c'est un bazooka pour tuer une mouche). Il faudra voir la disponibilité des développeurs pour mettre en place cette solution.

Cédric propose également de réaliser un appel à des informaticiens payant pour faire en sorte que le projet soit sur place plus rapidement ? Fabrice étudiera la question et fera une demande de devis. Le CA aimerait une deadline définitive.

Le coté international et l'aspect communautaire de l'initiative est une bonne pub mais il faut faire attention, on ne peut pas se planter. Il faut se fixer des limites et savoir ce qu'on veut. Initialement seule une mise à jour Joomla était demandée.

Vos rédacteurs, Benjamin Anciaux et Fabrice Wauthy